

Les infos de Loisirs Solidarité des Retraité(e)s

LSR-Muret (Pôle Social) 1, avenue de l'Europe 31600 MURET Tél.: 05 61 51 44 81 Site: www.lsr-muret31.org

MAI 2023- N°116



EDITO:

En 1982, la loi avançait l'âge de départ à la retraite de 65 à 60 ans avec 37,5 années de cotisations. C'est à cette période que LSR a été crée afin que la retraite, puisque nous bénéficions de 5 années, permette la découverte d'une nouvelle vie, notamment culturelle.

En 2010, l'âge de départ passait de 60 à 62 ans par une nouvelle loi pour sauver la retraite par répartition.

Nous voici en 2023 et c'est à nouveau un recul de l'âge de départ qui passe à 64 ans. Lors de la présentation de cette dernière loi, l'argument avancé était : le montant minimum des pensions sera de 1200 €/mois. Après vérification, ce montant s'avérait inexact et après d'autres faux prétextes, le sauvetage de la retraite par répartition refaisait surface. C'est cet argument « massue » qu'on nous assène à chaque nouvelle loi. Et, bien entendu, hourra ! La retraite par répartition est sauvée.

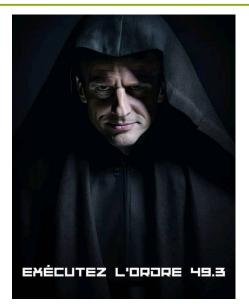
En fait, il n'en est rien. Le vrai but fut énoncé par Denis Kessler (Président de SCOR une société de réassurance) qui écrivait le 4 octobre 2007 dans la revue Challenges : « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ». Ils y travaillent en permanence et petit à petit ce programme est détricoté.

Actuellement, l'âge moyen de départ à la retraite est de 63 ans. Avec la nouvelle loi, nombreux seront les salariées et salariés qui arrêteront de travailler à 67 ans pour prétendre à une pension complète. La moyenne d'âge en bonne santé est de 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes. Les futurs retraités seront des salariés qui arrêteront leur activité avec une espérance de vie en bonne santé bien réduite et nulle pour beaucoup.

Imaginez les conséquences pour notre association dont la moyenne d'âge est 76 ans actuellement! Qu'en sera-t-il dans les années à venir si la loi entre en application? Et dans quelle condition physique seront nos futurs retraités!

J'espère que l'avenir ne sera pas celui qu'on nous prépare aujourd'hui.

René



Dans ce numéro

Edito

- Petit coup d'œil dans le rétro/ l'électricité
- Les vendredis de mai à la salle Maïté Anglade et ateliers
- Pèle mêle

Comité de rédaction et intervenants : René Crambes, Bernard Reveyrolle, Sylvie Reveyrolle, Gérard Gauci, Fanou Figuet, Roger Eychenne, Benoit Durand, Nadine Stein.

PETIT COUP D'ŒIL DANS LE RETRO



Souvenir de

Sa sortie à

Revel du

mois de mars

Le vendredi 7 avril 2023, conférence avec P-J BRASSAC "Histoire de la contrebande dans les Pyrénées"

Le 7 avril 2023, nous avons reçu Pierre-Jean BRASSAC, auteur, traducteur et journaliste pour échanger sur les multiples facettes de la contrebande dans les Pyrénées de 1659 à nos jours et ce des deux côtés des six cents kilomètres de frontière.

Même si nous n'étions qu'une trentaine, les échanges ont été riches car chacun avait des anecdotes à apporter à la présentation de M. BRASSAC.



La présentation était agrémentée d'un diaporama des photos de son livre qui a été mis à la vente pour ceux qui étaient intéressés, avec une dédicace bien entendu.

Sylvie

Pourquoi l'électricité est devenue aussi chère ?

Quels sont les équipements qui fournissent de l'électricité ?

Ce sont les Centrales à charbon, hydrauliques, turbine au gaz ou fioul, nucléaires, éolien terrestre et offshore, photovoltaïque et bientôt l'EPR de Flamanville d'une puissance de 1650 MW. Le souci de l'énergie électrique, c'est qu'elle ne peut pas être stockée.

Qui gère l'électricité à l'heure actuelle ?

EDF, garde la production hydraulique, charbon, éolien terrestre et offshore et photovoltaïque.

Le transport de l'électricité est assuré par RTE, qui est le gestionnaire de réseau et assure les échanges internationaux en 400Kv avec les pays voisins de la France.

La distribution de l'électricité est réalisée par ENEDIS, qui gère le réseau 20 kV et qui fournit l'électricité aux particuliers. Depuis la libre concurrence à l'ouverture du marché de l'électricité et la libre concurrence en 2004.

A l'heure actuelle, il existe plus de trente fournisseurs d'électricité en France. On appelle ces nouveaux fournisseurs d'électricité, des fournisseurs alternatifs, qui n'apportent aucune production d'électricité. Ils proposent généralement des tarifs inférieurs aux tarifs réglementés d'EDF.

S'ajoutent à ces problèmes les choix européens en matière de formation des prix. À partir de 2021, les prix de marché ont considérablement augmenté à cause de la flambée du tarif du gaz. Avec l'ancien système de tarification d'EDF, au temps du véritable service public, cela n'aurait pas eu de répercussion en France car les coûts du nucléaire et de l'hydraulique, eux, restent stables. Mais comme l'Union Européenne a créé un marché européen de l'électricité sur lequel tous les producteurs des État membres vendent et tous les fournisseurs achètent, il a été décidé que les prix se formeraient au niveau européen, au détriment des accords d'échange d'électricité entre pays. De surcroît, la formation de ces prix s'est faite au détriment de la réalité du prix coûtant, car elle prend en compte le kW fourni, ce qui (notamment avec les énergies renouvelables) est réalisé par des centrales au gaz (mobilisées lorsque la production cyclique est insuffisante). Cette méthode était, au fond, la validation du modèle allemand, fondé sur les énergies renouvelables certes, mais aussi sur le maintien du charbon et l'importation massive de gaz (en particulier provenant de Russie). C'était une folie économique pour la France dont le gouvernement une fois de plus n'a pas voulu résister à la domination de notre voisin d'Outre-Rhin.

Mais, nous pouvons sortir des directives et des règlements qui imposent la libéralisation. Or, en matière d'énergie, la France dispose d'un levier puissant et il faudra savoir s'en servir pour construire enfin un rapport de force capable de remettre en cause les errements néolibéraux ; cela suppose un minimum de volonté politique, dont nos dirigeants nationaux ont largement manqué depuis 1995. L'Union Européenne ne peut se passer de la puissance d'EDF qu'elle n'a pourtant eu de cesse de vouloir démanteler. Si EDF décidait de retirer de la vente la part d'électricité nucléaire qu'elle exporte, le marché européen s'effondrerait. Et l'intervention du Président de la République, lundi 5 septembre 2022, indiquant que la France allait exporter du gaz pour venir en soutien à nos voisins allemands, démontre que nos atouts vont au-delà de la maîtrise de la production nucléaire civile.

Pour autant, la renationalisation, décidée l'été dernier par l'Etat qui détient déjà 84 % du capital d'EDF, n'est pas encore bouclée. L'offre de rachat, ouverte le 24 novembre, devait initialement se conclure en mai 2023.

Mettons fin à la dérégulation de l'énergie en Europe et à ses dramatiques conséquences.

Bernard

ATELIERS INFORMATIQUE

Le principe est simple, chacun vient avec ses problèmes ou ses questions dans le cadre de l'utilisation de son ordinateur, son portable ou sa tablette. N'hésitez pas à venir nous voir dans la salle de réunion du pôle social à 14h00

Le mardi 16 mai

SECTION PHOTO-GRAPHIE

Mercredi 10 mai, Salle Maïté Anglade, à 14h30 l'atelier sera consacré à Sébastien Salgado



CHANT

Tous les lundis, de 16H30 à 18h00, salle n°3 de la théâtrerie

Balade de santé

Ces balades sont organisées le jeudi après -midi départ 14H sur le parking du pôle social en fonction de la météo bien entendu

Les vendredis de mai à la salle Maïté Anglade : 14 h 30

5 mai, les « instits » reviennent pour un après-midi : poésie et expressions françaises !

Nous vous proposons de venir réciter ou lire des poésies, Sinon, venez nous parler de l'origine de certaines expressions que vous aimez bien. Vous ne ferez pas les <u>fayots</u> en revenant,

bien au contraire, vous vous rappellerez les jours heureux de votre enfance!



<u>Fayot</u>: Voici une expression dont l'origine mérite d'être commentée. Car, avant d'être un élève trop zélé, le fayot est un haricot sec! Dans les années 1830, cette légumineuse bon marché se retrouve fréquemment dans la gamelle des matelots. Certains marins ne sachant rien faire d'autre ou bien aimant la discipline de leur métier, ne font que se réengager dès leur contrat terminé : ils reviennent à bord aussi souvent que les fayots. Ce terme s'est ensuite étendu à tout militaire se réengageant, avec une pointe de mépris supplémentaire: on les soupçonnait de faire de la lèche aux gradés pour obtenir quelques faveurs.

Véronique et Nadine

12 mai : récré à mots :

Pour savoir le sujet de la séance, voici les homographes du mot à trouver :

- Sommet montagneux aux versants abrupts.
- Découpure d'une feuille végétale.
- · Bord de certaines broderies.
- Forme de l'arête tranchante d'un outil.
- Tige pointue d'un ustensile pour manger.
- ... et rassurez-vous, je ne vais pas ramener ma fraise!

Fanou

26 mai café littéraire : Benoît Severac « le tableau du peintre juif »



Benoît SEVERAC présentera son dernier ouvrage, sous forme de dialogue et d'échange avec le public : "Le Tableau du peintre juif". Quel peintre juif ? Quel secret recèle cette toile ? L'auteur commente cette enquête entre passé et présent, pleine de rebondissements et d'émotion, fondée sur un gros travail de recherche historique.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Joaquine BIARD.

Elle était l'épouse de Maurice BIARD, membre du conseil d'administration de LSR et membre actif de l'association depuis sa création.

Nous lui adressons nos condoléances ainsi qu'à sa famille.



Pèle Mêle

Sortie 11 mai dans le Minervois

Visite guidée du Gouffre de Cabrespine.

Le Gouffre est une cavité aménagée qui se situe à proximité du pic de Nore. L'entrée historique de la cavité est Lo Gaugnas, qui signifie «la grande grotte ». Le gouffre est découvert en 1934 par le spéléo-club de l'Aude. Il est toutefois cité dans des documents remontant au XVIe siècle et on y a retrouvé de nombreux vestiges attestant son utilisation ancienne par les hommes, dont des poteries et des outils en tout genre. La grotte est aménagée depuis 1988 pour le public. Le développement de la cavité atteint en 2017 22500 m pour 504 m de profondeur. La témpérature est d'environ 15°C. Le Gouffre de Cabrespine fait partie des 10 plus belles cavernes d'Europe.

Visite quidée de L'Abbaye de Caunes-Minervois qui fut fondée en 780 par le moine Anian. Il dédia ce monastère aux saints Pierre et Paul. De période d'épanouissement en période de déclin, en passant par les tumultes de la croisade des albigeois, l'abbaye traverse les siècles. Les bâtiments conventuels et le cloître ont ainsi été reconstruits par les moines mauristes au XVIIIème siècle, mais ils côtoient des bâtiments bien plus anciens. L'abbaye est ainsi réputée pour son chevet roman, qui serait le plus ancien du Languedoc. On peut admirer les clochers, le porche de l'église abbatiale ainsi que les absides du XIIIème siècle.

Visite dans les Caves du Château du Donjon à Bagnoles.

Le château du Donjon est l'ancienne dépendance des moines de l'abbaye de Caunes. Depuis le XVème siècle, il est propriété familiale. Le vignoble se situe sur le terroir de la Clamoux, zone charnière du climat méditerranéen avec l'influence de l'Océan Atlantique. Il est composé de côteaux argilo-calcaires et de terrasses graveleuses. Le terroir se décompose en 2 parties, l'une en A.O.P. Minervois et l'autre en I.G.P. Côteaux de Peyriac. Les rendements de ces vins sont très faibles, afin d'obtenir une magnifique concentration des arômes.







Ateliers de généalogie LSR

Lors de la présentation faite le 18 novembre 2022 de l'Introduction à la généalogie, est apparu un intérêt des adhérents pour la reprise des ateliers de généalogie interrompus depuis 2ans.

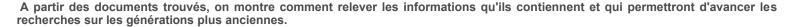
4 ateliers ont déjà été tenus des jeudis après-midi sur une base mensuelle.

Leur but est de donner aux participants les méthodes et outils pour commencer ou approfondir leurs recherches.

Sur des exemples concrets, à partir d'informations fournies par les participants, on apprend à connaître et à consulter les différentes sources disponibles sur internet.

Lors d'un atelier, on a consulté la base INSEE des décès après 1970 pour vérifier les informations relatives à la naissance d'un grand-père avant de chercher l'acte dans les registres d'État Civil. On a ensuite consulté les Tables Décennales pour chercher des informations sur le mariage de ses parents, ainsi que les naissances d'éventuels frères et sœurs. La consultation des recensements de la popula-

tion permet aussi de connaître la composition de la famille à des périodes plus récentes (1921 à 1936) où les registres ne sont pas encore en ligne (règle CNIL pour protection de la vie privée).



Toujours sur des exemples concrets on s'initie à l'exploitation de bases de données comme geneanet, qui fournissent une aide précieuse.

On a aussi commencé une initiation à l'utilisation d'un logiciel de généalogie, outil maintenant indispensable à l'organisation de sa généalogie et permettant une présentation synthétique de l'état de ses recherches ainsi que son éventuelle publication dans geneanet.

Lors de chaque atelier, on essaie de répondre aux questions des participants sur les problèmes et points durs rencontrés.

Le nombre réduit de participants permet un accompagnement individualisé de chacun, en fonction de l'avancement de ses recherches, tout en présentant une méthodologie utilisable par tous. On peut cependant être encore plus nombreux sans perdre ce caractère convivial.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre. Le prochain est programmé pour le 27 avril 2023



